

GUIDE D'INFORMATION

Schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques

Réseau d'IRVE projeté à horizon 2035 (yc parking privés ouverts au publics)

> 7 437 PdC

Objectif de déploiement voirie publique du SDIRVE
2 887 PdC

Objectif de déploiement public du SDIRVE porté par le SDEEG
1 642 PdC



Nous contacter : 05 56 16 85 58 – nathalie.lalanne@sdeeg33.fr

Syndicat départemental Energies et Environnement de la Gironde
 12 Rue du cardinal Richaud, 33300 Bordeaux
 ☎ 56 16 10 70 – contact@sdeeg33.fr
www.sdeeg33.fr

www.sdeeg33.fr



IRVE (Infrastructures de recharge pour Véhicules Electriques)

Afin de promouvoir la mobilité propre dans le cadre de la transition énergétique, en 2022 le SDEEG avait installé **174 bornes** (341 points de charge - PdC) sur 105 communes girondines, afin de permettre aux véhicules électriques de se recharger.

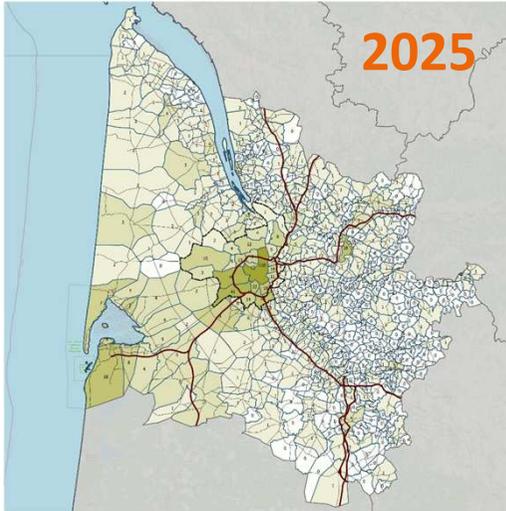
SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges des Véhicules Electriques)

Plus de 60 % des bornes aujourd’hui ouvertes au public ont été installées sous la maîtrise d’ouvrage de collectivités ou d’établissements publics. Quant à l’offre des acteurs privés, elle se développe et va continuer sur cette voie : la réglementation incite et oblige l’installation de nouvelles bornes.

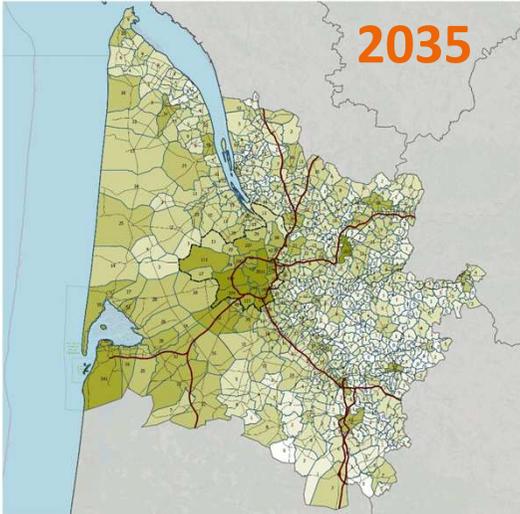
Le déploiement de ces infrastructures de charge doit être organisé, planifié, coordonné dans chaque territoire. Les schémas directeurs pour les infrastructures de recharge sont là pour les y aider.

Afin d’apporter une réponse cohérente et structurée, le SDEEG a validé son schéma directeur dédié aux installations de recharge électrique début 2023.

Ce schéma a permis de mettre en lumière les différents besoins au regard notamment de la démographie, des axes routiers principaux, de la part des ménages ayant un véhicule motorisé, du nombre de logements sans parking ou encore la précarité énergétique. Une étude prospective a également été réalisée afin de mesurer les besoins futurs en fonction d’une estimation du nombre de véhicule électrique et électrique hybride. Les différentes données collectées, mesurées et analysées ont permis d’évaluer les différents besoins afin d’y apporter une réponse.



Localisation des bornes à déployer à horizon 2025 et 2035



2030

2035



Les besoins minimaux en IRVE en Gironde

924 Points de Charge
Pour 10 000 véhicules

593 PdC
Pour 28 500 véhicules

2 915 PdC
Pour 143 000 véhicules

3 948 PdC
Pour 241 000 véhicules

Déploiement envisagé porté par le MOBIVE (SDEEG et Collectivités)

334 PdC

442 PdC

1 042 PdC

1 642 PdC

Investissements

Enveloppe globale de : 1,3M€ à horizon 2025, 4,9M€ à horizon 2030 et à horizon 2035

Prise en charge moyen de 50% des investissements par le SDEEG : 5,5M€